

UE – Contaminations par des PGM en 2009 : quoi, où et d'où ?

Par Eric MEUNIER

Publié le 18/03/2009, modifié le 27/02/2025

L'Union européenne centralise chaque semaine les cas de contamination avérée des filières alimentaires (humaine et animale) de chaque Etat-membre. Ces données permettent donc de connaître les PGM produites en dehors de l'UE et arrivant malgré tout sur le territoire ou, a minima, aux frontières de l'UE, de manière illégale puisque non encore autorisées en Europe.

Ainsi, du 1er janvier 2009 au 18 mars 2009, sept cas de contamination ont été relevés (contre 35 en 2008 et 74 en 2007). Les PGM contaminantes impliquées sont cinq riz Bt63 (19 cas en 2008), un maïs à deux événements Mir604 + maïs 88017 (0 cas de Mir604 + maïs 88017 mais trois cas de maïs Mir604 seul en 2008) et une lécithine de soja (0 cas en 2008). Ces PGM contaminantes ont été retrouvées par cinq fois en Allemagne, une fois en Finlande et une fois en Irlande. Elles proviennent dans cinq cas de Chine, dans un cas des Etats-Unis et dans un cas, du Brésil.

On notera que la Direction de la Répression des Fraudes (DGCCRF) n'a donc signalé aucun cas de contamination en France en 2009. Un seul cas avait été signalé en 2008 pour une contamination par du riz Bt63 de riz vermicelle en provenance de Chine, contamination détectée lors de contrôles sur le territoire français. A priori rassurant mais soulignons que la DGCCRF n'a pas encore rendus publics sur son site internet ces résultats de contrôles 2008 et ne répond pas à Inf'OGM sur leur date de publication [1].

[1] [FRANCE - Les contrôles 2007 sur semences ne seront pas publiés « pour l'instant » !](#)

Adresse de cet article : <https://infogm.org/ue-contaminations-par-des-pgm-en-2009-quoi-ou-et-dou/>